

PROTOCOLE PUNAISES DE LIT

➤ CE QUE JE DOIS FAIRE (Avant le passage de l'Entreprise) :

- Laver la literie et le linge (draps, housses de couette, couettes, vêtements...) à 60° minimum.
Après lavage, les enfermer dans des sacs étanches (sacs poubelles par exemple) et les stocker dans un endroit non infesté.
- Passer soigneusement l'aspirateur dans tous les endroits accessibles où les punaises ont pu se loger.
Jeter le sac dans un sac soigneusement fermé dans une poubelle à l'extérieur de l'habitation.
- Décrocher les tableaux, posters et autres décorations murales.
- Défaire les lits, retirer les matelas des encadrements et les adosser au mur (pour les matelas en mauvais état, il sera peut-être nécessaire de s'en débarrasser dans un sac étanche en déchetterie)
- Ne rien déplacer d'une pièce à l'autre (meublier, linge...)

➤ CE QUE L'ENTREPRISE FAIT (Après votre préparation) :

- Le professionnel traitera chimiquement l'ensemble des points infectés du logement à l'aise d'un insecticide.
- Il devra intervenir 2 fois à 15 jours d'intervalle et le produit ne devra pas être nettoyé entre les 2 passages.
- En cas de très forte infestation, il est parfois nécessaire de démonter les meubles, encadrements de lit, goulottes électriques, plinthes...
- Le professionnel vous conseillera pour toutes les actions à entreprendre.